

Réf. :

Affaire suivie par Marc DURRENBACH CPC EPS WINTZENHEIM

Wintzenheim, le 7 décembre 2017

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs
des écoles élémentaires de la circonscription
de Wintzenheim

Objet : Ski scolaire.

Je vous prie de bien vouloir noter les dates des demi-journées « d'information des intervenants extérieurs non agréés ».

- 1) SAMEDI 16 DECEMBRE 2017: SKI DE FOND au Lac Blanc pour une formation inter-circonscriptions (Ingersheim Colmar Andolsheim Wintzenheim)
 - Horaires : 9 h00 à 12 h00 ;
 - Rendez-vous à 8H50 devant l'auberge du Blancrupt. **Prévoir le matériel adapté à la pratique du ski de fond ainsi que les équipements routiers adaptés à la saison.**
 - **Dates de repli si la formation est reportée pour manque de neige: 13 ou 20 janvier 2018)**

- 2) SAMEDI 13 JANVIER 2018: SKI ALPIN au SCHNEPFENRIED
 - Horaires : 9 h00 à 12 h00 ;
 - Rendez-vous à 8h50 **au restaurant « Panoramic » à l'entrée de la station** pour l'information théorique.
 - **Prévoir un matériel adapté à la pratique du ski alpin ainsi que les équipements routiers adaptés à la saison.**
 - **Le montant du forfait « remontées mécaniques » est pris en charge par l'AOS Munster pour les intervenants du secteur. Prévoir un montant d'environ 10 euros pour les intervenants des autres secteurs, en sachant que ce tarif privilégié permettra de bénéficier des remontées toute la journée.**

Rappel important :

- La participation à une matinée d'information est obligatoire pour les intervenants extérieurs non titulaires d'un brevet d'état ou d'un diplôme fédéral, et qui sollicitent l'agrément de l'Education nationale.
- Un niveau minimal de ski est exigé pour obtenir l'agrément.
- **Cette matinée n'est pas destinée à apprendre à skier aux intervenants. l'agrément n'est pas accordé d'office. Une pratique minimale définie dans la circulaire académique qui vous est parvenue, est exigée :**

Ski de fond	Ski alpin
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de montée : en canard - Déplacement en pas alternatifs - Descente, virage à droite et à gauche et arrêt maîtrisé <p>Ce niveau sera évalué</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les remontées - Virage à droite et à gauche - Traversée, dérapage - Arrêt maîtrisé <p>Ce niveau sera évalué</p>

3) **Objectifs des « demi-journées d'information » :**

- Une information réglementaire concernant l'agrément, l'organisation du ski scolaire et la sécurité dans la pratique.
- Un vécu pratique des étapes incontournables de la progression d'apprentissage du ski permettant de vérifier le niveau minimum exigible pour encadrer des élèves et les faire progresser dans la pratique.

Remarques importantes :

- Le nombre important de stagiaires en ski alpin ne permettra plus d'accueillir des intervenants non inscrits à l'avance : il en va de la qualité de l'information et de l'encadrement à prévoir. **Merci de retourner la liste d'inscription ci-jointe à IEN pour le 13 décembre 2017.**
- **En cas de manque de neige, de nouvelles dates seront proposées avec réinscription obligatoire des intervenants.**
- **Rappel des formations ski de fond et ski alpin au PDF avec remplacement par des brigades stages :** à destination des enseignants elles sont programmées les 18 janvier et 25 janvier 2018) et doivent permettre aux enseignants de réactualiser leur connaissances pratiques au niveau de la sécurité et la pédagogie du ski. **L'inscription au PDF est indispensable.**

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

David Cailleaux

